



Communiqué de l'intersyndicale éducation 93

Non à la répression syndicale au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis !

C'est inédit depuis la création du département : deux représentant-es du personnel au CHSCT du même syndicat SUD sont menacé-es de sanctions disciplinaires pour des motifs fallacieux. L'une est accusée d'avoir remis à sa hiérarchie une convocation de séance du CHSCT en ayant omis une formule de politesse. L'autre est convoqué en Conseil de discipline ce 29 janvier 2021 avec une demande d'exclusion temporaire de deux mois sans salaire dont un mois avec sursis pour des motifs tout aussi fallacieux et mensongers.

Cette dérive autoritaire concerne tou·tes les agent-es du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis car dès ce 1er janvier 2021 le pouvoir disciplinaire pour les sanctions du premier groupe est confié aux seules directions qui, de manière arbitraire et sans l'impartialité d'un débat contradictoire que devrait garantir la DRH, pourront décider d'une sanction contre tou·te collègue à tout moment.

C'est en Intersyndicale unanime au Conseil départemental tout au long de cette crise sanitaire que nous avons défendu les droits des agent-es.

Qui est dupe qu'en attaquant le syndicat SUD l'employeur veut faire un exemple et dissuader toute défense syndicale ?

Mais nous ne nous tairons pas.

Le Conseil Départemental, après avoir tenté de réduire au silence les organisations syndicales en supprimant les mails en diffusion générale durant le premier confinement, renoncé à négocier un protocole des droits syndicaux et imposé un règlement d'exercice des droits syndicaux, cherche maintenant à empêcher les représentant-es syndicaux-ales de défendre les conditions de travail des personnels et un service public.

Nos organisations dénoncent cette politique de répression syndicale au Conseil Départemental, comme elles l'ont dénoncé dans l'Éducation nationale en soutien à nos collègues de Melle ou de Bordeaux.

Nous exigeons donc l'abandon immédiat de toutes les poursuites contre les deux représentant-es de SUD Conseil Départemental et nous appelons à nous rassembler le vendredi 29 janvier à 8h30 devant le CIG de Pantin (1 rue Lucienne Gérain – métro Église de Pantin). On ne touche pas à nos camarades !

Contact presse : SUD CD93 : Boualem Hamadache : 06 16 04 77 30